

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE MEMPHRÉMAGOG
MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE NORTH HATLEY**

Avis public aux personnes et organismes désirant s'exprimer sur le premier projet de règlement n° 2023-738 modifiant le zonage n° 01-432 concernant une partie du territoire

Conformément à la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, lors d'une séance tenue le 3 avril 2023, le conseil municipal de la Municipalité du Village de North Hatley a adopté, par résolution, le premier projet de règlement intitulé « Règlement n°2023-738 modifiant le règlement de zonage n° 01-432 de la Municipalité du Village de North Hatley ».

Description de la zone concernée :

- Le secteur concerné se situe approximativement dans la partie sud-ouest du territoire, à la limite avec la municipalité de Sainte-Catherine-de-Hatley et entre le chemin Hovey et le lac Massawippi.

Ce projet de règlement a pour objet de modifier le règlement de zonage afin :

- d'agrandir la zone C-8 à même une partie de la zone Ra-1 ;
- d'autoriser l'usage de « Complexe hôtelier » dans la zone C-8 et d'ajouter des dispositions particulières portant notamment les bâtiments accessoires et les stationnements ;
- de modifier les normes relatives à l'implantation et la hauteur (en mètre et en nombre d'étages) d'un bâtiment principal dans la zone C-8.

AVIS est, par la présente, donné de la tenue d'une assemblée publique de consultation, le **24 avril 2023, à 15 h 30**, au centre communautaire du Village de North Hatley, 3125, chemin Capelton.

Cette assemblée publique de consultation permettra au conseil d'expliquer le projet de règlement et les conséquences de son adoption, et d'entendre les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

Le projet de règlement est disponible pour consultation au bureau de la municipalité et sur le site Internet de la Municipalité : <http://www.northhatley.org/fr/>.

Ce projet **comprend** des dispositions devant faire l'objet d'une approbation référendaire.

FAIT À LA MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE NORTH HATLEY, CE 4 AVRIL 2023.

Bruno Bélisle, Directeur général adjoint